

## CTPM du 11 janvier 07. Déclaration liminaire de la Fédération SUD EDUCATION

Monsieur Le Président,  
Mesdames, Messieurs,

C'est un exercice tout à fait nouveau pour notre fédération auquel nous allons nous livrer : en effet il s'agit de la première déclaration de la Fédération SUD EDUCATION lors d'un Comité Technique Paritaire Ministériel.

Notre présence est, pour nous, une reconnaissance de la représentativité de notre fédération auprès des personnels et du travail incessant de nos adhérentes et adhérents depuis plus de 10 ans.

Espérons que cette reconnaissance mettra un terme aux obstacles mis pour empêcher notre fédération, et les syndicats qui la composent, de présenter des listes pour toutes les élections des personnels. Au-delà de ces obstacles, il s'agit de savoir si le ministère de l'Education Nationale reconnaît ses salariés comme des citoyens de plein droit et ayant la liberté de donner à chaque organisation syndicale sa représentativité réelle, ou s'il continue de vouloir choisir pour ses salariés quel syndicat peut se présenter ou non.

Ce mois de janvier est traditionnellement celui des vœux

Nos vœux sont donc les suivants :

A) Pour modifier le contexte de ce CTPM nous demandons :

- Le retrait du projet de modification de décret 50.
- L'annulation des suppressions de postes, notamment dans le second degré. Avec 5 058 ETP en moins, peu de créations de postes médicaux, sociaux et vie scolaire, les conditions de travail des personnels comme des élèves vont continuer de se dégrader.
- L'abandon du projet d'expérimentation des EPEP (Etablissements Publics d'Enseignement Primaire).
- L'abandon du projet de «Statut d'emploi» dans le cadre des EPEP.
- La décision explicite de ne pas sanctionner nos collègues qui sont en blocage administratif.

B) Pour démocratiser l'Ecole Publique : nous demandons l'ouverture de réelles négociations pour :

- L'abandon de l'application de la réforme Fillon (socle commun, apprentissage à 14 ans...).
- Le retour à la liberté pédagogique et au libre choix des méthodes de lecture entre autre.
- L'abaissement des effectifs par classe. De ce point de vue les suppressions de 5 058 postes dans le second degré ne vont pas dans le sens de l'école de l'égalité des droits que nous revendiquons.
- L'intégration des 3 heures hebdomadaires de concertation pour tous.
- Le réemploi et la titularisation immédiate et sans condition dans la Fonction Publique d'Etat des précaires travaillant dans les établissements de l'Education Nationale.
- L'abandon définitif du recours à la précarité comme mode de gestion des «ressources humaines».
- L'abandon de la décentralisation et la mise en œuvre d'une politique nationale volontariste pour réduire les inégalités territoriales.

C) Nous demandons aussi

- a. La régularisation des sans papiers pour que tous nos élèves puissent apprendre dans un minimum de sérénité.
- b. L'arrêt de toutes les mesures de répression pour activités syndicales :
  - 1 Pour Roland Veillet, Conseiller Principal d'Education, nous demandons l'application de l'avis du Conseil Supérieur de la Fonction Publique c'est à dire l'annulation de la sanction dont il a fait l'objet et son retour au lycée Dhuoda de Nîmes.
  - 2 Pour Erwan Redon, professeur des Ecoles à Marseille, nous demandons la réintégration sur son poste, l'arrêt immédiat des mesures disciplinaires engagées contre lui. Nous demandons l'abandon des poursuites pénales contre des parents d'élèves de l'Ecole de la Paix (Marseille).
  - 3 Pour les directrices et directeurs en blocage administratif, nous demandons la levée des sanctions.

Mesdames, messieurs, nous vous remercions pour l'attention que vous avez bien voulu nous accorder.

Pour la fédération SUD EDUCATION  
Philippe BARRE  
Francis LANA O